

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

être accorder 7 milliards de dollars au gouvernement, mais non 10 milliards de dollars pour la prochaine année financière.

J'espère que le gouvernement acceptera la proposition de mon chef et qu'il scindera ce bill.

● (1652)

[Français]

**M. Eudore Allard (Rimouski):** Monsieur le président, dernièrement sans préambule, l'honorable ministre des Finances (M. Chrétien) nous a présenté un tout petit bill, pas tellement épais mais tellement lourd de conséquences que le peuple canadien est en droit de se demander où vont les affaires du pays. Dans ce bill le gouvernement demande un tout petit sept milliards de dollars pour finir l'année financière en cours, et comme «coussin» pour débiter l'an prochain un tout petit 10 milliards de dollars supplémentaire et ceci est considéré comme une mesure urgente et importante par le gouvernement. Monsieur le président, il s'agit d'une session d'urgence depuis le 11 octobre 1978, date de l'ouverture de ce Parlement. Depuis que nous avons commencé nos délibérations à la Chambre, nous avons eu une session d'urgence sur les Postes, nous avons également eu un bill d'urgence sur la navigation sur les Grands lacs, et aujourd'hui nous avons un bill d'urgence sur la soif insatiable d'un gouvernement qui désire emprunter, d'un gouvernement insouciant et incompetent.

Monsieur le président, cette loi d'urgence confirme tout simplement l'état précaire de notre économie et l'absence complète de gestion ferme de la part du gouvernement. On annonce des mesures de dernière minute que l'on tente de faire passer à toute vapeur. On n'a pas de politique économique, pas de programme de relance, des mesures de dernière heure quoi, et en somme une politique improvisée. Nous voyons la face d'un gouvernement à bout de souffle, qui nous propose un endettement sans précédent, un endettement perpétuel quoi, pour ce qui reste de l'année financière actuelle. Il requiert un pouvoir d'emprunt additionnel de 7 milliards de dollars. Cette somme est astronomique pour le temps pour lequel elle est allouée, c'est-à-dire que si l'on répartit cette dette sur l'ensemble du peuple canadien, cela équivalait à une dette additionnelle de 1,000 dollars pour chaque foyer canadien, et ce pour une période de six mois seulement. Et ces milliards ne se traduiraient pas par des programmes spéciaux ou quelques améliorations auxquelles la population a le droit de s'attendre. Non, ces chiffres et ces milliards ne sont nécessaires que dans la mesure où ils serviraient à combler les emprunts déjà contractés et des intérêts déjà connus.

Monsieur le président, le taux d'escompte a été haussé de 10.25 p. 100, un taux sans précédent établi par la Banque du Canada, supposément dans le but de raffermir un dollar que rien ne semble vouloir stabiliser. Ceci a eu pour conséquence que le taux préférentiel des banques à charte du Canada, ce qu'on appelle communément *prime rate*, est passé à 11 p. 100 et on nous laisse croire et entendre qu'il passera probablement à 11½ p. 100 et même à 11½ p. 100 d'ici le mois de décembre prochain.

Cette hausse vertigineuse des taux d'intérêt est vraiment inquiétante. Le gouvernement n'a-t-il pas été pris au dépourvu lui-même par sa propre politique? N'a-t-il pas été obligé de rajuster son taux d'intérêt sur la nouvelle émission d'obligations d'épargne? Les journaux faisaient mention avant hier d'une troisième glissade en une semaine à la Bourse de

Toronto, la bourse la plus importante du pays. Et à quoi les analystes attribuent-ils cette régression? Surtout à la majoration des taux d'intérêt. La situation est donc confuse. Si nos financiers eux-mêmes ne font pas confiance à notre économie, comment s'attendre à ce que les étrangers le fassent et reprennent confiance dans notre monnaie? Cette hausse vertigineuse des taux d'intérêt aura sûrement des répercussions néfastes. Nous en avons déjà quelques échantillons. Les répercussions se font déjà sentir dans le domaine de la construction domiciliaire.

Nous avons, lors de la dernière session, augmenté le capital de la Société pour l'expansion des exportations, ce qui permet de consentir des prêts à de nombreux pays qui ne sont pas toujours, comme on voudrait le croire, des pays pauvres. Ces prêts sont consentis à des taux très avantageux, bien plus avantageux que ceux que nous pouvons obtenir de divers programmes relatifs aux prêts gouvernementaux à l'intérieur du pays avec les taux d'intérêt que nous connaissons maintenant. Pour l'avancement économique de notre beau et grand Canada, dans le but d'apporter la mise en exploitation de nos ressources, nous devons faire appel à des investissements énormes de capitaux.

Les capitaux seront bien sûr fournis par les entreprises financières et les banques à charte qui contrôlent ce marché. Qu'advient-il de ces grands projets à la suite des hausses successives des taux d'intérêt? Les investisseurs éventuels, surtout les petits, préféreront attendre que la situation redienne normale avant de procéder à des investissements de capitaux. Les entreprises canadiennes, déjà faibles, continueront de s'affaiblir et plieront bientôt sous ce nouveau fardeau trop lourd, pendant qu'on essaie de leur venir en aide par toutes sortes de mesures comme celles annoncées le printemps dernier par l'honorable ministre responsable des petites et moyennes entreprises.

Il découle de cette situation que les politiques monétaires et fiscales du gouvernement ne concordent pas. On donne aux entreprises d'une main et on leur enlève de l'autre. Comme notre économie est en péril, ce n'est pas le temps d'annoncer des mesures à saveur électorale. Ce n'est pas non plus le temps de nous endetter davantage. Le fardeau de la dette nationale est déjà assez lourd à supporter.

Bref, ce pouvoir d'emprunt majeure substantiellement notre dette et il n'était pas prévu d'ailleurs au début de l'année; il va nous hypothéquer pour les années à venir. Comment pourrions-nous demeurer solvables? Si nous pensons aux taux d'intérêt de 18 millions de dollars par jour que nous payons et à la dette qui grossit à vu d'œil, il faut nécessairement penser aux générations futures, à nos enfants et à nos petits enfants qui auront à faire face à d'énormes difficultés. Comment expliquer la présentation de ce bill sans plus de préambule, monsieur le président, quelques semaines même avant que le budget nous soit présenté, car nous savons tous que d'ici quelque temps l'honorable ministre des Finances devra nous présenter un budget pour l'année en cours?

Comment ne pas être réticent devant la facture d'intérêt qui sera présentée au gouvernement si le Parlement adopte le bill que nous avons présentement à étudier? Mais quand le ministre des Finances nous annoncera-t-il des mesures fiscales propres à favoriser notre essor économique et non pas à toujours amplifier le fardeau de la dette nationale? Je vous épargnerai,